

## Allocution du président de la République – réaction FO

La Confédération FO constate que le président de la République met – à juste titre – l'accent prioritaire et avec force sur les mesures indispensables à endiguer l'épidémie de Coronavirus. Il s'agit en premier lieu d'éviter la propagation et ainsi l'engorgement des services de santé dont les personnels, soignants et non soignants, sont surmobilisés malgré une situation tendue de longue date.

FO se félicite que, dans ce contexte, l'apaisement et la sagesse l'emportent avec l'annonce de la suspension des réformes en cours, dont celle des retraites après le report ce matin de celle de l'assurance chômage. FO avec l'intersyndicale avait elle-même pris l'initiative de reporter les mobilisations à ce sujet.

L'effort massif de l'Etat en faveur de la préservation de l'économie et des emplois est confirmé.

Il doit se traduire en retour par une attitude systématique des employeurs en faveur des salariés (complément de l'indemnisation fixée à 84% du salaire net en cas de chômage partiel, assouplissement de l'organisation du travail tenant compte de la situation).

FO se félicite d'avoir été entendue concernant un dispositif analogue à l'activité partielle pour les emplois de services à la personne, annoncé ce matin.

FO avec ses syndicats s'attend à ce que les entreprises – comme elles y sont appelées explicitement – assument pleinement et puissent assumer pleinement leurs responsabilités, a fortiori dans la mesure où tous les moyens seront mis en œuvre. A ce sujet, FO a demandé ce matin, dans le cadre d'une réunion, avec le ministre du travail que soient examinées toutes les mesures afin d'amplifier la mise à disposition des moyens nécessaires (production et fournitures de protections, consignes précises sur les dispositions à prendre – distances, mode opératoire de lavage et désinfections, ...). Tout doit être mis en œuvre pour que les salariés devant travailler soient protégés et ainsi rassurés.

A ce sujet, si l'on ne peut que souligner et approuver pleinement l'hommage rendu aux personnels soignants, sapeurs-pompiers et aux personnels de la sécurité civile, il faut y joindre toutes celles et tous ceux, travailleurs et travailleuses, qui concourent au fonctionnement de l'économie indispensable (salariés de l'agroalimentaire, du commerce, des services aux entreprises dont le nettoyage, la sécurité, agents des services publics en charge de l'emploi, de l'économie, salariés des transports, de l'énergie, ...).

Paris, le 16 mars 2020


Contact :

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général

**Secrétariat général**

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01